



Procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2023

Début de la séance : 9h05

Présents : Alain MESBAH-SAVEL (président de séance), Agnès ORÊVE, Fabienne FROMENTOUX, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Daniel SAPET, André VICTOURON, Tanguy ANTRESSANGLE, MAGNOULOUX Bernard

Absents : Cathy GAUTHIER (pouvoir Agnès ORÊVE), Sylvain BOSCH (pouvoir Jessica MOTTIN), Jean-Marc COULAUD (pouvoir Patrick MARGAND), Axel CABLÉ (pouvoir Alain MESBAH-SAVEL)

Secrétaire de séance : Patrick MARGAND

Quorum : 8

Approbation du PV du conseil municipal du 1 avril 2023

Ordre du jour :

1. Bibliothèque municipale, demande de subvention (matériel et mobilier) à la région

Présenté par Agnès ORÊVE.

Dans le cadre du déménagement de la bibliothèque municipale à l'immeuble de la Fontaine, l'acquisition de nouveaux matériels et mobiliers est nécessaire.

Au vu des premiers devis reçus à ce jour, le coût estimé des acquisitions est le suivant :

Mobilier	Montants HT
Rayonnages complémentaires au prêt de la MDA	4 700 €
Bureaux, tables et chaises	3 500 €
Fauteuils/canapés	3 000 €
Informatique et numérique	
1 Vidéoprojecteur ou téléviseur mural	1 800 €
3 ordinateurs + logiciels bureautique	3 000 €
TOTAL	16 000 €

Madame Agnès ORÊVE, propose de solliciter les aides suivantes afin de financer le projet envisagé et donne lecture du plan de financement prévisionnel suivant :

- Subvention de la région : 12 800 € (80,0%)
- Solde restant à la charge de la commune : 3 200€ (fonds propres).

Il est donc proposé de valider ce projet ainsi que les montants prévisionnels et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès d'organismes extérieurs privés et publics et notamment l'État, la Région et le Département pour l'acquisition du mobilier et du matériel Informatique et numérique.

Pour 13 – Contre 1 (M. MAGNOULOUX)

2. Vente de terrain lieu-dit Les Clôts

Présenté par Alain MESBAH-SAVEL.

Pour donner suite à la demande de Monsieur et Madame PONSONNET Louis d'acquérir 437 m² issus de la parcelle cadastrée ZK n°2 appartenant à la commune, monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre la parcelle au tarif de 5 euros le m² soit 2185,00 €.

Pour 14 à l'unanimité

3. Décision budgétaire modificative N°1

Présenté par Daniel SAPET.

Le sujet est ajourné par manque d'information à ce jour.

Questions diverses :

➤ Point sur les travaux

Monsieur le maire fait part au conseil des difficultés à récupérer les subventions, ce qui lui demande des efforts réguliers afin d'obtenir ne serait-ce que les preuves de leurs versements prochains.

Bâtiment de la fontaine :

- La pose du carrelage est en cours.
- Les plaquistes finissent leur travail fonction des étages
- La mairie a reçu l'étude de 5 dossiers déposés par la chambre des métiers pour la future gérance du bar-restaurant de la fontaine

➤ Information sur le marché de voirie

Le marché de voirie a été signé avec le BTP, le siège social sera situé à Saint-Félicien.

Le pont de Lantier : le marché est arrêté car il n'y a eu qu'un seul candidat avec un devis trop élevé par rapport à l'estimation de l'architecte.

Prochain conseil municipal planifié le 8/07/2023